

CHEMINS DE FER.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Arriver et de départ... 7:15 a.m. 8:00 p.m. 8:15 p.m. 9:10 a.m. 9:15 a.m. 8:50 a.m. 9:45 p.m. 8:15 p.m. 7:00 a.m. 8:25 a.m. 8:50 a.m. 7:20 p.m. 4:05 p.m. 7:40 a.m.

ILLINOIS CENTRAL.

Chicago Limited... 8:15 p.m. 10:55 p.m. 9:15 p.m. 11:00 a.m. 21:00 a.m. 9:30 a.m. 9:15 a.m. 6:30 a.m. 9:15 a.m. 7:10 p.m. 8:20 p.m.

TEXAS AND PACIFIC.

Fort Worth and Hot Springs... 7:30 a.m. 12:05 p.m. 7:45 p.m. 8:30 a.m. 8:15 p.m. 6:20 p.m.

NEW ORLEANS PORT JACSON AND GRAND ISLAND.

Arriver... 7:25 p.m. 9:55 a.m. 9:55 a.m. 8:40 p.m. 5:30 p.m. 8:00 a.m. 7:00 p.m.

DEPART. Tous les jours excepté dimanche. Pour Belair et Shell Beach... 4:10 p.m. 5:30 a.m. 8:00 a.m. 5:30 p.m. 7:30 p.m.

LISTE DES NAVIRES EN LEVANT. P.A.M. De la Havane... 1er dit 18. De Porto Rico... 2e dit 18. De St. Thomas... 3e dit 18.

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS. Godolphin Clifford... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

NEW YORK. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

LIVERPOOL. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

OPORTO. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

GENÈVE. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

PARIS. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

BOURDEAUX. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

AVIGNON. Steamship El Monte... 14 mar. Steamship El Monte... 17 mar. Steamship El Monte... 21 mar.

BULLETIN FLUVIAL.

Table with columns: Station, Plaine, Hauteur, Débit, etc. Rows include St-François, Bayou de l'Est, etc.

NAVIGATION FLUVIALE.

DEPARTS DE BATEAUX A VAPEUR. DIMANCHE, 22 AVRIL 1906. Excursion de pêche... CITY OF HARTFORD à 6.45.

CHEVAUX ET MULETS.

Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur concernent ou d'en payer leur adresse exacte afin qu'on leur fasse parvenir les pièces les concernant.

CONSULAT DE FRANCE.

Godchaux Building, 306-7. Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur concernent ou d'en payer leur adresse exacte afin qu'on leur fasse parvenir les pièces les concernant.

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier.

Le même qu'avant la quarantaine. L'express California et Texas quittant à 8:45 heures a.m. Le train local pour New Orleans quitte à 9:05 heures p.m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 8:35 p.m.

E. A. ANDRIEU, Successeur de Jules Andrieu.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO. Membre de la New Orleans Stock Exchange.

CHARTRE DE LA CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

STATES-UNIS D'AMERIQUE. Paris, le 10 Avril 1906. Le Conseil de Direction de la Central Trust and Savings Bank, en vertu de son pouvoir spécial, a résolu de modifier ses statuts.

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera la CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK, et sera de ce nom d'incorporation.

ARTICLE II.

Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargne, de dépôt et de confiance.

ARTICLE III.

Les affaires de cette corporation doivent être traitées dans l'Etat de la Louisiane, et son domicile est par conséquent établi.

ARTICLE IV.

Quelles que soient les autres procédures légales devant être servies au Président de la Corporation, le Président ne sera tenu de les accepter que si elles sont présentées par un notaire public.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation de banque d'épargne, de dépôt et de confiance sera de un million de Dollars (\$1,000,000), divisé en dix mille (10,000) actions de la valeur au pair de cent dollars de 100 centes.

ARTICLE VI.

Tout le fonds capital de l'Association sera payé comptant, et les actions seront émises par certificats.

ARTICLE VII.

Les affaires de cette corporation seront traitées par le Président et le Vice-Président, et les actions de la Corporation seront transférées sur les livres de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Les noms, adresses et résidences des actionnaires sont ceux qui sont inscrits sur les registres de la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction de la Central Trust and Savings Bank, en vertu de son pouvoir spécial, a résolu de modifier ses statuts.

ARTICLE X.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XI.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XII.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XIII.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XIV.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XV.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XVI.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XVII.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

ARTICLE XVIII.

Cette chartre peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être constituée par l'assemblée des deux tiers de ses membres.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

C. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

INCORPORÉE EN 1866. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de primes payées dans les Etats-Unis.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER. 313 RUE ROYALE.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médailles de tous dessins en argent et en or.

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS. SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO. 149 RUE CARONDELET.

ASTHME et CATARRHE GUERIS par les CIGARETTES ESPIC. OPREHEUX, TOUX, RHUMES, NEURALGIES.

Feuilleton. L'abeille de la N.O. SANG MAUDIT. ELY MONTCLERC. PREMIERE PARTIE.

PATENTS. Scientific American. MURN & Co. 301 Broadway, New York.

ROCHESTER. Livide, Richard s'était levé. Il fit un pas au devant de cette femme, laquelle souriante et résolue, attendait, le buste droit, la tête haute, la lèvre orgueilleusement retroussée.

proie à une fureur d'autant plus grande qu'elle tâchait de mieux la dissimuler. Voyant que son interlocuteur restait muet, Marianna reprit à nouveau: — Ne vous attendiez-vous point un peu à ma venue, mon cher Richard?

chard se posa sur Marianna, et cette seconde loi suffit pour lire une haine mortelle dans ses yeux. Il avait en face de lui un adversaire redoutable, ce n'était point un amie qu'elle arrivait, mais en implacable ennemie.

rien monsieur de Monestrangle? — Oh! madame, je ne veux pas vous faire l'imjure de supposer qu'il puisse s'agir ici de questions d'argent. Toutefois si cela était, je...

fluir avec vous. Et voilà que votre colère est déchaînée; réellement cela n'en valait pas la peine. — Vous trouvez? répéta-t-elle dans un ricanement. Soudrez que je pense d'une autre manière, monsieur de Monestrangle. Et, puisque vous m'y contraindez, je vais préciser mes griefs.